

0352235P
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN
2 LES BATAILLES
35162 MONTFORT SUR MEU CEDEX
Tel : 0299093633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 13

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/09/2019

Réuni le : 03/10/2019

Sous la présidence de : Dominique Jestin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption du rapport annuel d'activité et de performance de l'établissement pour l'année scolaire 2018-2019

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Jestin

Prénom : Dominique

Signé le: 04/10/2019 14:49:43

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET DE LA PERFORMANCE

LGT RENE CASSIN : ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Eléments de contexte à caractère exceptionnel

L'année scolaire 2018-2019 a été exceptionnelle dans le sens où elle a été une période d'expression d'inquiétudes sur la mise en oeuvre de la réforme du lycée et s'est déroulée dans un contexte social compliqué sur l'ensemble du territoire national par ailleurs. Des journées de grève ou des tentatives de blocage ont eu lieu de la part de certains élèves. Ces mouvements ont toutefois été peu nombreux et très circonscrits dans le temps (3 jours fin novembre/début décembre). Les enseignants ont exprimé leur inquiétude par une démission collective (moins un) de leurs représentants au conseil d'administration fin février.

Le contexte n'a pas rendu possible une réflexion sur la ré-écriture du projet d'établissement.

1/Contrat d'objectifs

Objectif n°1 : Consolider la continuité des parcours dans les années lycée et être attentif aux déterminismes sociaux

Levier 1 : accueillir et accompagner les élèves les plus fragiles

Les deux PsyEn du lycée, Mesdames Fabienne Erélie et Gladys Bonnant, ont réalisé, en dehors de leurs missions habituelles de séances collectives en classe ou d'entretiens individuels, des actions particulièrement remarquables pour aider les élèves à définir leur projet :

- Atelier à destination des élèves de terminales démunis d'un projet post-bac ;
- Ateliers à l'attention de toutes les classes de première générales et technologiques en association avec plusieurs homologues du CIO de Rennes ;
- Appui très significatif à l'organisation de la restitution, le 11 juin, du stage de 340 élèves de seconde effectué lors de la première semaine de juin.

Le CESC de l'établissement a mis en oeuvre plusieurs actions à la demande des élèves et des personnels membres (enseignants, infirmière scolaire, AED, CPE) pour soutenir la scolarité des élèves en situation de handicap, promouvoir l'égalité homme-femme, aider les élèves en situation de stress :

- Semaine du Handicap, organisée à l'initiative de l'élève Claire Poilvert, élève de 1ère ES, et avec le soutien de l'équipe de la vie scolaire ;
- Ateliers sexualité organisé à la fois par la vie scolaire et l'infirmière scolaire (voir annexe) ;
- Atelier relaxation animé par M Arnaud Alen, professeur d'EPS

Levier 2 : ouvrir les élèves à une offre de formation diversifiée au terme de la 2^{nde}, à l'interne de l'établissement et à l'échelle du BAPE

Le travail des professeurs principaux dans le cadre de l'accompagnement personnalisé du professeur principal, celui des PsyEn dans le cadre des entretiens individuels, et la mise en commun des problématiques individuelles dans le cadre de la Commission Technique de Suivi (CTS), ont permis que l'ensemble des élèves de seconde aient une solution d'affectation dès la fin juin 2019. 66,0% de nos élèves ont été affectés en 1^{ère} générale, en très grande partie dans notre lycée (97.6%). 26.6% ont été

affectés dans la voie technologique (dont 77% dans notre établissement), 5.6% des élèves ont été affectés dans la voie professionnelle. 5 élèves doublent leur 2^{nde} GT (1.2% de la population totale des élèves de 2^{nde} du lycée).

Nous avons pu noter l'intérêt d'organiser en avril une réunion d'information des élèves et de leurs familles sur la poursuite d'études dans la voie technologique. L'ensemble des filières de la voie technologique du Réseau de Rennes était représenté à cette réunion.

Levier 3 : Conforter l'ouverture culturelle et internationale de l'établissement. Mobiliser le Parcours d'Education Artistique et Culturelle à cette fin

Plusieurs voyages scolaires ont été réalisés :

- Un échange avec la Martin Niemöller Schule de Wiesbaden en Allemagne, à l'attention des élèves germanistes de 1^{ère} générale ;
- Un échange avec la ville de Beasain au Pays Basque espagnol pour un groupe d'hispanistes de 1^{ère} générale ;
- Un échange avec la ville de Poznan en Pologne pour une classe de 1^{ère} ES ;
- Un échange avec la ville de Pistoia en Italie pour les élèves italianisants ;
- Un séjour à Bilbao pour les élèves des deux classes de 1^{ère} STMG ;
- Un séjour à Amsterdam pour les élèves de 1^{ère} européenne.

Toutefois, certains de ces séjours ont nécessité la contribution de l'établissement puisque leur coût par élève était supérieur à la contribution volontaire des familles inscrite dans la charte des voyages de l'établissement. La politique des voyages scolaires nécessite par conséquent d'être rediscutée par le conseil d'administration du lycée.

Les professeurs de l'établissement mettent en œuvre de très nombreux projets qui favorisent réellement l'ouverture culturelle de nos élèves et qui tirent parti de notre patrimoine culturel proche, à Montfort Sur Meu et à Rennes. Parmi ces projets, on peut retenir :

- L'enseignement d'exploration Arts du spectacle qui s'inscrit dans une démarche de travail interdisciplinaire : un thème de travail est choisi chaque année, étudié dans les différentes matières et repris et prolongé en enseignement d'exploration. Ce travail s'inscrit dans le cadre de deux ateliers :
 - 1/donner du sens à un texte (roman, théâtre, essai),
 - 2/réinvestir dans un travail d'écriture les notions étudiées dans les différentes disciplines sur le thème de l'année.

Le thème retenu pour l'année scolaire 2018-2019 a été celui des littoraux. Il a donné lieu à des séquences de 2 heures par semaine avec une professeure d'histoire-géographie, Mme Fouéré, et une professeure d'espagnol, Mme Poupin. Les élèves se sont déplacés à Nantes, et au port et à l'Ecomusée de Saint-Nazaire. Le groupe a travaillé avec l'ADEC, le centre culturel de Montfort, l'Opéra de Rennes. En fin d'année, les élèves et leurs professeurs ont réalisé un spectacle, créé avec soutien de Mme Petigars, comédienne de la Compagnie La Mauvaise Tête, et de Mme Bothorel, comédienne de la Compagnie Staccato. Ce spectacle a été présenté en juin dans l'auditorium du lycée.

- Les professeurs de français ont poursuivi l'ambition théâtre pour les élèves, que l'établissement met en œuvre tous les ans : toutes les divisions de 1^{ère} sont concernées. Tous les élèves ont donc pu voir cette année :

- « Hamlet en 30 minutes », à l'Avant-Scène (Montfort Sur Meu)
- « Zai, zai zai zai », au Confluent (Montfort Sur Meu).

Ces spectacles ont été intégrés au descriptif du baccalauréat. Dans certains cas, les élèves ont pu rencontrer des acteurs dans le cadre d'ateliers.

- Deux professeures de français ont mis en œuvre pour les élèves de la filière L une réflexion sur la problématique : *En quoi l'expression « art contemporain » est-elle un paradoxe ?* Le travail sur cette problématique a donné lieu à la visite :

- De l'exposition « Debout », collection Pinault, au couvent des Jacobins de Rennes
- De l'Aparté, centre d'art contemporain à Iffendic
- Du FRAC à Rennes, dans le cadre de la Biennale de l'art contemporain.

Les élèves de 1^{ère} et terminale L ont pu assister au spectacle de Christophe Honoré « Les idoles », au TNB et à des ateliers de pratique artistique animés par les médiateurs de la Biennale d'art contemporain.

L'établissement remercie le Conseil Régional de Bretagne qui contribue d'une manière très significative au financement de ces projets d'ouvertures internationale et culturelle.

Indicateur 1	non passage en 1GT					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	11	13,5	8,6	6,3	11,2	6,8

Indicateur 2	écart sur orientation post 2nde et post-1ère entre PCS défavorisées et favorisées					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	-13	-10	-12,1	NC	NC	NC

Indicateur 3	écart sur 2nde-Term en 3 ans entre PCS défavorisées et favorisées					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	NC	-10	NC	-10,9	NC	NC

Indicateur 4	Taux de réussite au baccalauréat général					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	89	95	NC	NC	95	92,9

Indicateur 5	Taux de réussite au baccalauréat technologique					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	93	98,5	NC	NC	99	97

Objectif 2 : Conforter l'ambition pour l'enseignement supérieur en affirmant la cohérence du parcours bac-3/bac+3

Levier 1 : Mobiliser les élèves sur la régularité du travail, l'effort et la performance ; mobiliser les élèves sur l'engagement

Levier 2 : Mobiliser les élèves des séries générales sur les études supérieures longues et sélectives : université et CPGE ; mobiliser les élèves de la série technologique sur les études supérieures dans leur diversité : BTS, IUT et CPGE

L'établissement a organisé un forum de l'orientation à l'attention des élèves des classes de 1ère et terminale en janvier 2019 :

- Conférences (présentation de l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2, de la poursuite d'études en CPGE, en IUT, en BTS, en IEP, en PACES).
- Mme Jehannin, secrétaire de scolarité, a contacté d'anciens élèves du lycée, et a organisé, lors de ce forum, des rencontres avec nos élèves de 1ère et terminale.

Par ailleurs, Mme Braud et M Barbara, professeurs d'Eco-gestion, ont organisé deux actions :

- Un atelier de préparation à la poursuite d'études en BTS et en IUT (2 heures par semaine le mercredi après-midi pour les élèves de terminale STMG volontaires ; ces cours ont été assurés par des professeurs de l'établissement, dans les disciplines suivantes : mathématiques, philosophie, anglais, éco-gestion)
- Des ateliers de conseil à la rédaction de CV et lettres de motivation pour tous les élèves de terminale intéressés.

Indicateur 6	taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	non construit					
Indicateur 7	accès en 2ème année post-bac en 2 ans (%)					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	63,5			71,9		
BAPE				59		
Département	59,3			60,1		
Académie	59,6			59,8		
Indicateurs 8/9	taux de passage de terminale en CPGE					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	4,3	9				
Réseau		6				
Département	7,3	5				
Académie	8,1	6				

Objectif 3 : Développer la dimension établissement. Se former, partager, mutualiser

Levier 1 : Développer l'analyse et les choix partagés par les personnels

Levier 2 : Diversifier les modes d'impulsion

L'année scolaire a été l'occasion de :

-définir et proposer une carte des enseignements de spécialité et options : une réunion plénière des personnels enseignants et des temps de réflexions ont abouti à une proposition adoptée en conseil d'administration et transmise au rectorat d'académie qui l'a validée.

-la participation des personnels enseignants aux formations pour la mise en œuvre de la réforme du lycée.

2/Vie scolaire

	Absences scolaires
absences justifiées	3977
justifiées non régularisées par un écrit	906
absences injustifiées	128
	Persévérance scolaire
Nb d'élèves en voie ou en décrochage scolaire	7
	Climat scolaire
Nb de retenues	109
Nb de journées d'inclusion	53
Nb de journées d'exclusion	19
Nb d'équipes éducatives	1
Nb de dossiers CLSA (scolarisation alternative)	0
Nb de faits établissement	0

Les personnels sont sensibilisés sur le sujet des stratégies mises en œuvre par les élèves pour éviter les devoirs (et donc pour se fabriquer « une fausse bonne moyenne »), ou les passer à un moment plus favorable. Les absences sont à surveiller de près par conséquent. Nous attendons un meilleur score de justification des absences pour l'an prochain.

Relations avec les parents d'élèves

Les parents d'élèves sont peu nombreux mais très investis dans l'établissement, notamment dans la prise en charge de la question des manuels scolaires. Au début de l'année scolaire 2018-2019, l'association locale de la FCPE avait pu aboutir à l'acquisition de tous les manuels scolaires pour tous les élèves.

Les changements de programmes pour cette rentrée a conduit à la révision de liste des manuels scolaires, avec de nouvelles acquisitions dans certaines disciplines. L'association des parents d'élèves a souhaité poursuivre sa participation au Pass ressources établissement, mais la somme allouée par la collectivité n'a pas permis l'achat de tous les nouveaux manuels scolaires.

3/Commentaire complémentaire de l'établissement

➤ Autres commentaires sur la population scolaire et le climat scolaire

Les incidents de vie scolaire qui donnent lieu à des sanctions sont peu nombreux : ils consistent essentiellement en des avertissements donnés à la suite des conseils de classe pour une implication insuffisante dans le travail ou pour une attitude inappropriée en cours.

Il a été procédé à trois exclusions temporaires d'une durée inférieure ou égale à une semaine pour de la détention de stupéfiants et une attitude très insolente d'une manière répétée à l'égard d'un personnel enseignant.

Il n'y a pas eu lieu de rédiger des "faits établissement".

Les signalements qui ont été effectués sont peu nombreux et correspondent à des situations d'absentéisme grave et relèvent à ce stade de la protection de l'Enfance.

On peut regretter l'absence d'une assistante sociale dans l'établissement. Toutefois, il a pu être fait appel à l'assistante sociale conseillère technique du Directeur académique : Mme Carcel a passé une demi-journée avec nous en janvier pour évaluer certaines situations. On remarque que plusieurs élèves de terminale ont besoin d'être accompagnés sur le volet économique de leur poursuite d'études (prestations sociales, hébergement). Nous dirigeons par ailleurs plusieurs élèves vers le CDAS de Montfort Sur Meu, avec lequel il est prévu une rencontre au début de l'année scolaire 2019-2020.

➤ Autres commentaires concernant le bâti

Le lycée René CASSIN a ouvert ses portes en septembre 1988 et n'a jamais bénéficié depuis de travaux de remise en état ou de restructuration. Par ailleurs, ouvert pour un effectif maximal de 750 élèves, il en accueillait 1043 à la rentrée 2018 : les espaces collectifs sont devenus exigus et sous-adaptés à la population actuelle et à venir (hall, CDI, self, salles de travail des enseignants, vie scolaire...), le nombre de salles de classes limité est également une préoccupation forte pour l'organisation des emplois du temps annuels. Enfin, des travaux de rénovation de l'existant (bâti et enceintes du lycée) se révèlent nécessaires.

Depuis début 2012, un projet de restructuration/extension du lycée a été établi par les services de la Région, conformément à leur éco-référentiel. Ce projet initialement global a été revu à de nombreuses reprises, soit en raison de la défaillance du 1er cabinet d'études, soit en raison de divergences avec le lycée sur l'ampleur des travaux nécessaires (un comité de suivi des travaux avait été créé impliquant les services de la Région mais aussi la direction du lycée, des représentants des personnels enseignants, techniques, ainsi que des parents d'élèves). Au final, le projet global de restructuration a été découpé en plusieurs étapes, avec un lancement des deux premières phases à compter de juillet 2018 :

- Phase 1 : extension du lycée par la création d'un nouveau bâtiment qui abritera les futurs self, lingerie, vestiaires des agents et atelier de maintenance (juillet 2018 - novembre 2020) ;
- Phase 2 : restructuration des espaces sciences (janvier 2021 -décembre 2021) grâce au transfert des actuelles salles informatiques vers l'ancien self - rénovation et extension des espaces sciences aux 1^{er} et 2^{ème} étage du bâtiment principal du lycée.
- Il était convenu que les phases 3 et 4 viendraient ensuite (phase 3 : déplacement de l'actuel CDI dans l'ancien self, suite au retour des salles informatiques au 2^{ème} étage du bâtiment une fois les espaces sciences

restructurés - phase 4 : rénovation des salles des enseignants, de la vie scolaire et des espaces de vie collective des élèves).

La phase 1 ne suscitant aucun désaccord, le projet d'extension s'est effectivement lancé à compter de juillet 2018 : le nouveau self permettra ainsi l'accueil de 490 élèves au lieu des 280 places existantes dans l'actuel self. La création de 2 lignes de self permettra également de fluidifier le passage des élèves et commensaux. Les espaces techniques (réception des denrées, légumerie, local poubelles, vestiaires, lingerie, atelier...) répondront également aux normes d'hygiène actuellement défailtantes. Les conditions de travail des personnels techniques seront grandement améliorées ainsi que l'accueil des élèves sur le temps de demi-pension.

Néanmoins, les travaux d'extension entraînent la disparition de l'abri vélos des élèves. Il est nécessaire de réfléchir à la création d'un nouvel abri, pour ces vélos mais aussi pour ceux des enseignants, de plus en plus nombreux à se déplacer par ce moyen de transport écologique.

L'analyse de la phase 2 a généré des divergences entre les services de la Région et les personnels du lycée. En effet, à réception du projet, le lycée n'a pu que constater l'insuffisance de locaux indispensables au bon fonctionnement des espaces de sciences : laboratoires de préparation, dépôts de stockage de produits dangereux... Mais aussi de salles de TP (le projet impliquait la perte d'une salle de TP alors que l'effectif du lycée ne fait qu'augmenter) ; par ailleurs, le projet prévoyait la séparation des salles de TP physique et chimie (salles physiques au 1^{er} étage et salles de TP au 2^{ème} étage) alors même que de nombreux TP conjuguent sur une même séance la physique et la chimie.

Après plusieurs mois de discussions, les services de la Région ont élaboré une variante répondant aux besoins réels des enseignants : salles de physique chimie sur un seul étage (1^{er} étage) et salles de SVT sur la moitié du 2^{ème} étage (initialement réservé à terme aux 2 salles informatiques), création de laboratoires de préparation et de dépôts en nombre suffisants.

Cette phase 2 doit normalement débuter début 2021, mais va nécessiter au préalable une procédure de désamiantage. Par ailleurs, ces travaux d'une dizaine de mois s'effectueront en site occupé : des nuisances sonores sont à prévoir mais également des contraintes fortes sur l'occupation des salles de classe qui seront en nombre réduit.

Nous avons appris début 2019 que les phases 3 et 4 n'étaient plus à l'ordre du jour en raison de la demande du lycée à modifier la phase 2, *l'effet domino* (transfert des salles informatiques de l'ancien self vers l'étage 2) n'étant plus possible.

Cette situation inquiète beaucoup dans la mesure où les espaces tels que le CDI, la vie scolaire, les salles de travail des enseignants sont exigus et dégradés.

2 - Travaux de sécurisation du site

Des travaux de sécurisation de l'enceinte du lycée sont actuellement en cours avec le remplacement partiel des clôtures (partie en façade du lycée) et des portails. La mise en place d'un système d'interphonie/visiophonie va permettre un meilleur contrôle des entrées et la création d'un portail à l'arrière du lycée donnera la possibilité de fuir plus discrètement en cas d'attaque/intrusion.

Ces travaux conjuguent la sécurisation et l'amélioration de l'aspect visuel, les clôtures et leur support étant dégradés.

Un complément sera à prévoir par le remplacement des clôtures à l'arrière du lycée, cette partie jouxtant un lotissement et des maisons individuelles.

3 - Travaux d'embellissement

Les couloirs du lycée (RDC, 1^{er} étage, 2^{ème} étage du bâtiment principal ainsi que ceux du bâtiment A, administration) ont tous été repeints sur les 4 dernières années ainsi que des salles de classes, de réunions et des bureaux. Ces travaux ont été effectués en interne par le personnel technique.

D'autres travaux ont été sollicités auprès de la Région, en raison de leur ampleur : c'est ainsi que sur ces deux dernières années, l'auditorium a été rénové (il reste les faux-plafonds à remplacer) et le hall entièrement refait (électricité, faux-plafonds et peintures)

3 - Questions en suspens

De nombreuses demandes restent à ce jour en suspens

- Phases 3 et 4 : ces phases vont-elles être ré-analysées par les services de la Région, au vu des besoins réels du lycée : absence de salle de réunion, d'espace de vie collective pour les élèves, vétusté des locaux tels que le CDI, la vie scolaire et les salles de travail des enseignants.
- Création d'un abri à vélos (cf. phase 1).
- Fuites récurrentes au niveau des *skydomes* et verrières du lycée : malgré des travaux d'étanchéité sur les toitures terrasses du lycée en 2014, des fuites sur différents espaces du lycée perdurent, essentiellement là où convergent différents matériaux (verre, bois et aluminium) : la grande verrière du hall du lycée (soutenue par deux poutres en cours d'analyses de solidité suite aux fuites), la verrière du 2ème étage, la verrière du CDI, les *skydomes* des CDI et 2ème étage. En cas d'intempéries, il arrive (une à deux fois par an) que l'eau de pluie dévale les escaliers des étages.
- Menuiseries extérieures : les fenêtres du lycée ne sont plus étanches et le lycée est un véritable gruyère énergétique ; certaines ont par ailleurs tendance à se décoller du placo, l'entraînant avec elles.
- Carreaux façades extérieures du lycée : en raison des fuites et infiltrations citées plus hauts, les carreaux de faïence extérieurs du lycée (présents sur les piliers et les façades) se sont progressivement désolidarisés de la structure ; il en a résulté la chute de plusieurs d'entre eux. Les risques de blessures d'usagers étant très importantes, il a été nécessaire de purger la quasi-totalité de ces carreaux. Le lycée présente depuis des façades grêlées. Les structures ainsi à nu vont subir encore plus de prises à l'eau et vont se dégrader.